

## SPECIFICATIONS TECHNIQUES

---

### GENERALITES

En application de la Loi Toubon, relative à l'emploi de la langue française, toutes les mentions écrites en langue étrangère, doivent être traduites en français.

Ne pas oublier les mentions sanitaires (Loi Evin)

Pas de couleurs PANTONE ni de tons directs

Nommer le fichier, avec au moins le nom de l'annonceur

#### SERVICE TECHNIQUE

Eric DAVID 01.49.53.65.26 edavid@teamedia.fr  
Isabelle NASSOY 01.49.53.64.02 inassoy@teamedia.fr  
Edyta KARWOWSKA 01.49.53.22.13 ekarwowska@teamedia.fr

**TEAM  
MED/A**  
imagine

18, rue du Quatre Septembre  
75002 PARIS

#### IMAGES

Résolution des images 300 dpi

Pas de RVB

Recadrer les images à la taille utilisée dans l'annonce

#### TEXTES

Pas de textes trop maigres ni de corps trop petit dans les noir au blanc et les aplats couleur.

Pas de textes en corps < 6

#### SEPARATION QUADRI

Tons reproductibles de 5% à 90%

Engraissement pour gris 50% : 22%

Taux d'encrage : de 220% max

Inclure le profil de séparation

Nous vous recommandons d'utiliser le profil

Isonewspaper26v4.icc

Il est utilisable avec le logiciel ColorSync.

#### ELEMENTS A FOURNIR

PDF (1.3 ou 1.4) polices incluses

Pas de lien OPI

Epreuve couleur contractuelle, sortie du fichier destiné à l'impression

#### TRANSMISSION

Pour les fichiers supérieurs à 80 Mo, merci de nous faire parvenir un CD Mac ou via un site de transfert (wetransfer, yousendit...)

Internet pour les fichiers inférieurs à 2 Mo,

Réception via e-mail :

maquette@lesechosmedias.fr et copie à boetie@lesechos.fr

Fabrication :

si problème contacter le 01 49 53 67 14

#### PUBLI-REDACTIONNEL / LETTRE OUVERTE

Toute publicité sous forme de rédactionnel doit :

Porter la mention « Publicité » « Communiqué » en gras en haut bord extérieur et dans un corps > 10

La typographie utilisée doit être très différente de celle du quotidien ( par exemple, utiliser des caractères baton )

Les colonnes doivent être moins nombreuses et plus larges que celles de la page du journal ( ex, pour un format news, composer le publi en 3 ou 2 colonnes).

Toute publicité de ce type doit être soumise à l'accord de l'éditeur avant parution.

Remise des éléments :

5 jours ouvrés avant parution.

Pour tout document provenant de province ou de l'étranger, prévoir 72 heures de délai supplémentaire.